

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 17/06/2021 sur www.xmarches.fr sous la référence 2021-29CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex
marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2021-29CA GROS ENTRETIEN DE LA VOIRIE - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : Un groupement composé de la Communauté d'Agglomération d'Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, des communes de Avize, Bergères les Vertus, Blancs coteaux, Brugny Vaudancourt, Chaintrix-Bierges, Chaltrait, Cumières, Germinon, Grauves, Magenta, Mancy, Mardeuil, Moussy, Plivot, Soulières, Velye, Villeneuve-Renneville-Chevigny et Vinay a été constitué conformément aux articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la commande publique.

La Communauté d'Agglomération d'Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne est désignée comme coordonnateur du groupement de commandes. Elle est chargée de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du ou des cocontractants, à la signature et à la notification du marché.

Cet accord-cadre définit les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents.

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162- du Code de la commande publique

Le montant maximum est fixé à 2 000 000 € HT.

Il sera attribué à un minimum de 3 et un maximum de 6 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Les marchés subséquents issus du présent accord-cadre seront attribués à la survenance du besoin dans les conditions définies au CCAP et au règlement de la consultation.

Type de marché : Travaux

Nomenclature (CPV) : 45233142-6 - Travaux de réparation de routes.

Lieu d'exécution : 51331 EPERNAY Cedex

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Valeur technique 65 %

Performances en matière d'hygiène de sécurité, de protection de l'environnement et d'intervention sur une prestation de désamiantage 20 %

Prix des prestations 15 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 5

Date d'attribution : 06/08/2021

Montant final HT : 2 000 000 €

Opérateurs économiques attributaires :

EUROVIA CHAMPAGNE ARDENNE

CHEMIN DE SAINT LEONARD - 51100 REIMS

France

Mail : reims@eurovia.com

RAMERY TRAVAUX PUBLICS - RAMERY TP AISNE MARNES

ZONE DE LA SENTELLE - 51140 JONCHERY SUR VESLE

France

Mail : mcapelle@ramery.fr

COLAS NORD-EST

3 RUE DES POINCONNIERS - 51530 MARDEUIL

France

Mail : epernay@colas-est.com

EIFFAGE ROUTE NORD EST - CHAMPAGNE ARDENNE REIMS

12 AVENUE ANDRE MARGOT - 51100 REIMS

France

Mail : marine.lefin@eiffage.com

SA GOREZ FRERES

CHEMIN DE CERNAY - 51450 BETHENY

France

Mail : aline@gorez.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526

51331 EPERNAY Cedex